

## Délibération n° 2017-10-02

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Communautaire du 26 octobre 2017

### Objet

Compte-rendu des  
décisions du  
Président

### Rapporteur

BACQUET Jean-Paul

### Date de convocation

19 octobre 2017

### Date d'affichage du compte-rendu

3 novembre 2017

### Nombre de conseillers

En exercice : 126

Présents : 97

Votants : 0

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-sept, le 26 octobre à dix-huit heures, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle multi-activités située à Ardes-sur-Couze, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante : ALETON Danielle, ALLART Sébastien, ARCHIMBAUD Guy, ASTIER Raymond, BACQUET Jean-Paul, BARRAUD Bertrand, BARRÉ Annick, BARTHOMEUF Serge, BAYSSAT Marie, BERIOT Didier, BERNARD Jean-Paul, BERTHELOT Pascal, BESSEYRE Fabien, BESSON Jean-Louis, BLANJARD Michel, BONNAFOUX Daniel, BOURG François, BOURGNE Françoise, BOYER Elie, BRUN Pascale, BRUNETTI Graziella, CATTIAUT Johan (suppléant de PIERZCHALA Freddie), CHABAUD Christian, CHALLET Vincent, CHANAL Jean-Paul, CHASSANG Jean-Pierre, CHASSANY Georges, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, COBIGO-BOMPARD Sandra (suppléante de BASTIEN Gérard), COLLET Jean-Pierre, CORREIA Emmanuel, COSTE Yves, COSTON David, COSTON Marie, CREGUT François, CROZE Yves-Serge, DENAIVES Catherine, DESGEORGES André, DESVIGNES Jean, DRUELLE Jean-Claude, DUBESSY Florence, DUBOST Philippe, ESBELIN Nicole, ESPEIL Michel, FANJUL José, FONTAINE Benoit (suppléant de CHANY Georgette), GAUDRIAULT Damien, GONTHIER Emmanuel (suppléant de ROUSSEL Chantal), GOUEZEC Jean-François, GREGORIS Cécile, GUEUGNOT Jean-Pierre, HERBST Nadine, IGONIN Bernard, JAFFEUX Sébastien, JOLIVET Sylvie, KAROUTZOS Christian, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LAGARDE Maguy, LAMOUREUX Jean-François, LANCRENON Maria, LE GAL Claude, LETELLIER Josiane, LIVET Bertrand, MAERTEN Christian, MAHOUDEAUX Gaëlle, MAISONNEUVE Alain (suppléant de FRADIN Guy), MALLET Philippe (suppléant de DABERT Jean-Claude), MARAIS René, MARTINANT Pierre, MARUCA Vincent, MASSEBOEUF Claude, MEALLET Roger-Jean, MEZEIX Bruno (suppléant de DYNDAS Eric), MOREL Jacques, NICOLLET Michel, OLIVIER Christian, PAILLONCY Brigitte, PELISSIER Patrick, PEREIRA-MAURIAT Christine, PERRON Jean-Yves, PETEILH Sandra, POMEL Michel, PRADIER Laurent, RAVEL Pierre, RODDIER Gilles, ROUX Bernard, SAUVANT Jean-Pierre, SAUX Marie-Pierre, THEVENET Emilie (suppléante de CONTOUX Michel), THEVIER Gérard, TINET Georges, VARISCHETTI Martine, VEISSIERE Bernard, VERDIER Jean (suppléant de ROCHE Roger), VIALLET Richard, ZANIN Nathalie.

Absents ayant donné pouvoir (6) : BRONNER Ulrick à PETEILH Sandra, GAUTHIER Isabelle à BLANJARD Michel, HERCEGFI Serge à TINET Georges, JAMON Marc à NICOLLET Michel, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (9) : BASTIEN Gérard, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, DABERT Jean-Claude, DYNDAS Eric, FRADIN Guy, PIERZCHALA Freddie, ROCHE Roger, ROUSSEL Chantal.

Absents (23) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, CHANIMBAUD Lionel, CODRON Maryse, CORRE Jean-Marie, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, FRAISSE Pierre-Luc, GARNAVAULT Philippe, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, LEROY Véronique, PELOU Michel, RKINA Mohamed, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, TOULOUZE Michel.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la gestion quotidienne de la communauté, mais aussi ses conditions propres de fonctionnement, nécessitent des délégations d'attribution du conseil de la communauté à son Président. Aussi, par délibération 2017-2-2 en date du 28 janvier 2017, le Président a reçu délégation, pour toute la durée de son mandat, pour prendre un certain nombre de décisions, dès lors que les crédits sont inscrits au Budget.

Cette délégation - dont le fondement légal est défini à l'article L. 5211-10 du CGCT - a comme corollaire qu'il soit rendu compte à chaque conseil communautaire des décisions prises dans ce cadre par le Président.

L'ensemble des décisions prises depuis le conseil du 26 septembre 2017 figure dans le tableau récapitulatif joint en annexe.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET

Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 16/11/2017

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 17/11/2017

